



UE-Tunisie lancement des négociations de l'ALECA

Tunis, 13 Octobre 2015

Cecilia Malmström, *Commissioner for Trade*

Conférence sur les relations commerciales et d'investissement Tunisie-UE

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord de remercier l'Institut tunisien d'Études Stratégiques et la fondation Konrad Adenauer Stiftung pour l'opportunité de participer à cette conférence.

C'est un grand plaisir pour moi d'être en Tunisie en ce moment, aussi bien en tant qu'individu que comme Commissaire européen au commerce.

Nous vivons des moments troubles: avec la crise économique, qui n'est pas encore finie, et une instabilité sans précédent dans notre région et cela des deux côtés de la Méditerranée.

Le peuple tunisien a vécu des tragédies majeures, comme les attaques terroristes meurtrières à Sousse et au Musée Bardo cette année. En Europe, malheureusement, nous nous habituons aussi à cette même menace terroriste.

La Tunisie nous montre que le compromis, la coexistence et la démocratie restent toujours possibles. Votre transition et votre constitution –en sont la preuve tangible.

Le comité Nobel l'a également reconnu la semaine dernière. C'est une juste récompense aux efforts consentis par le peuple tunisien.

Mais le projet que vous avez commencé n'est certainement pas simple. L'espoir que la Tunisie représente a besoin de soutien. Et l'Union européenne est prête à offrir ce soutien dans le cadre de notre partenariat privilégié. *Ce partenariat s'appuie également sur la facilitation de la mobilité des personnes entre la Tunisie et l'UE à travers une gestion commune et responsable des flux migratoires existants et des procédures d'octroi de visas simplifiées.*

Un approfondissement de nos relations économiques doit être au cœur de ces efforts. La réussite politique de la Tunisie passe par sa réussite économique. Et l'ouverture au commerce et à l'investissement y joue un rôle important.

Le nouvel accord de libre-échange complet et approfondi, ou ALECA, que nous lançons aujourd'hui, est un signal très fort de notre soutien à votre relance économique et à votre jeune démocratie.

20 ans après la signature de l'Accord d'Association entre la Tunisie et l'UE, nous avons l'évidence du potentiel d'un rapprochement commercial.

Depuis 1995, notre commerce bilatéral a plus que doublé. Et les exportations tunisiennes vers l'Union européenne ont presque triplé!

L'Union européenne est le premier partenaire commercial de la Tunisie et la principale source de ses importations et de ses exportations. En 2014, près de trois quarts des exportations tunisiennes sont allées dans l'Union européenne. Et l'Union européenne est aussi la source de plus de la moitié des importations tunisiennes.

En plus, quelques 3000 entreprises de l'Union européenne sont venues s'installer en Tunisie et ont créé environ 300.000 emplois dans votre pays.

Les effets de l'accord sont aussi visibles au niveau de l'évolution structurelle de l'économie tunisienne:

On constate l'apparition de nouvelles spécialisations, surtout dans les industries électriques et mécaniques...

... le développement de nouveaux services, notamment les services de technologies de l'information et des télécommunications...

... et l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs plus dynamiques et ouverts aux marchés internationaux.

Et je ne suis pas la seule à l'affirmer. Un sondage récent¹ des PME tunisiennes indique la perception positive qu'elles ont de notre partenariat. Parmi les PME exportatrices, la majorité dit avoir profité des avantages douaniers de l'Accord d'Association et ses entreprises perçoivent les relations commerciales avec l'UE comme une opportunité.

¹ Un sondage auprès de 504 dirigeants PME intitulé "*Tunisie-Europe : 20 ans après l'Accord d'Association*" réalisé par Sygma Conseil avec le soutien financier de la fondation Konrad Adenauer.

Néanmoins, nous voulons aller plus loin, vers un ALECA qui va bien au-delà d'un accord de libre-échange. Nous souhaitons négocier un ALECA qui ait pour objectif principal d'assurer une intégration progressive et plus importante de l'économie tunisienne dans le marché unique européen.

D'une part, un tel accord stimulera la compétitivité et vous donnera un meilleur accès au marché européen.

D'autre part, l'existence d'un cadre réglementaire très proche ou identique à celui de l'Union européenne améliorera le climat des affaires. Un environnement plus prévisible et plus stable va rendre la Tunisie plus attractive pour les investissements directs étrangers.

De fait, avec l'ALECA, nous jetons les bases d'un futur espace économique commun entre l'Union européenne et la Tunisie.

C'est pourquoi l'Union européenne se réjouit du lancement de ces négociations aujourd'hui.

Mais, il nous faudra faire preuve de prudence, pour quatre raisons:

Premièrement, parce que l'Union européenne est consciente du défi qu'un tel accord peut représenter pour la Tunisie, car il implique des réformes importantes.

Nous proposons par conséquent une approche asymétrique et progressive, notamment en ce qui concerne les engagements en matière de rapprochement de la législation tunisienne avec celle de l'UE.

Nous sommes également prêts à soutenir les négociations et la mise en œuvre du futur accord avec un paquet de mesures d'accompagnement. Ce paquet soutiendra le processus de réformes, la mise à niveau de certains secteurs clés tels que l'agriculture, les services et l'appui au secteur privé.

Deuxièmement, je suis convaincue que le commerce doit également contribuer au développement durable, une dimension qui me tient particulièrement à cœur.

Nous incluons systématiquement dans nos accords commerciaux, et ce sera aussi le cas pour l'ALECA avec la Tunisie, un chapitre consacré aux normes fondamentales du travail et au respect des accords multilatéraux en matière d'environnement. Ce chapitre couvrira aussi d'autres questions liées au développement durable, telles que la responsabilité sociale des entreprises et le commerce éthique. **Et la coopération bilatérale et l'implication étroite et continue de la société civile joueront un rôle clé dans la mise en œuvre de ce chapitre.**

Troisièmement, nous avons besoin de nous assurer du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ces questions sont déjà abordées dans le cadre de l'Accord d'Association, auquel sont soumis les divers domaines de notre relation, y compris le futur ALECA.

La Tunisie a fait des progrès dans ce domaine que je souhaite saluer!

Mais, je veux aussi insister sur l'importance de continuer sur ce chemin. La création d'une culture politique qui respecte les droits de l'homme n'est pas facile, particulièrement dans un contexte où le terrorisme est une menace quotidienne.

Finalement, nous avons besoin d'un dialogue inclusif et continu avec la société civile. Je suis consciente du rôle très important que la société civile tunisienne ait joué dans le processus de transition politique.

Je suis également réceptive à la demande de la société civile tunisienne d'être associée pleinement au déroulement des négociations que nous lançons aujourd'hui.

L'Union européenne encourage ce dialogue par son financement direct à près de 55 initiatives portées par la société civile tunisienne.

Mesdames et Messieurs,

L'ALECA sera une opportunité accrue pour la Tunisie et pour notre partenariat.

Et comme tous les projets qui valent la peine, il nous demandera à tous des efforts et de la créativité.

Trouver le juste équilibre n'est jamais facile. Trouver un bon compromis encore moins.

Mais, j'ai une grande confiance dans nos capacités de coopération et d'entente mutuelles.

Tant la transition politique tunisienne que le travail quotidien de l'Union européenne montrent que tout est possible avec de la bonne volonté.

Je me réjouis de voir notre partenariat privilégié avec la Tunisie se renforcer de manière aussi importante. J'espère de tout cœur que la conclusion future de l'ALECA UE-Tunisie sera un franc succès.

Je vous remercie.